

Etude des caractéristiques de la focalisation en *Fulfulde* du Burkina Faso

Adama DIALLO*

Résumé

Cet article présente un travail résultant d'une étude de la focalisation contrastive et prosodique concernant la structure informationnelle du *fulfulde* du Burkina Faso. La focalisation contrastive consiste à sélectionner un élément dans une classe de variables, en l'opposant à un autre qui appartient à un univers différent: soit que le locuteur l'ait précédemment cru pertinent ou que quelqu'un d'autre le considère ou a pu le considérer comme tel. La focalisation contrastive affecte indifféremment le rhème ou le thème. La focalisation identificatrice consiste à désigner l'élément unique ou le groupe d'éléments auxquels le prédicat peut convenir. Ce type de focalisation n'est compatible qu'avec le rhème. La focalisation prosodique doit être prise en compte pour appréhender l'organisation informative de l'énoncé. Cela fait appel à l'ordre des mots qui d'ailleurs va souvent de pair avec des particularités accentuelles. A travers cet article, il s'agit de montrer comment les différentes formes de focalisation cherchent à approfondir les notions de prédication, d'emphase et d'ordre des mots en *fulfulde* du Burkina Faso et de renforcer l'étude des caractéristiques de la focalisation par l'application au *fulfulde* d'une théorie portant sur le thème et le rhème. Une présentation du corpus a été faite à travers l'article afin de permettre une analyse de la distribution des corpus. Cette étude sur les caractéristiques de la focalisation ouvre la voie à une interprétation de la théorie du thème et du rhème en fonction de leurs rôles spécifiques au niveau des textes et discours.

Mots-clés : Focalisation, intonation, thème, rhème, clivage, prosodie.

Investigation of the focus in the *Fulfulde* in Burkina Faso

Abstract

This paper presents a work resulting from a study of contrastive focus and prosodic information structure on the *Fulani* of Burkina Faso. Contrastive focus is to select an item in a class of variables, contrasting to another which belongs to a different universe: whether the speaker has the relevant previously believed or that someone else considers or has could be considered as such. Contrastive focus affects either the rheme or theme. Identificatory focus is to designate the single element or group of elements to which the predicate can be used. This type of focus is only compatible with the rheme. The prosodic focus must be taken into account to understand the organization of informative statement. It uses the order of words is also often associated with accentual features. Through this article, it is to show how different forms focusing seek to deepen the concepts of preaching emphasis and word order *Fulani* of Burkina Faso and to strengthen the study of the characteristics of focus by the application of a theory Fulfulde on the theme and rheme. A presentation was made corpus through the paper to allow an analysis of the distribution of the corpus. This study on the characteristics of the focus paves the way for an interpretation of the theory of the theme and the rheme according to their specific roles in the texts and discourse.

Keywords : Focusing, intonation, theme, rheme, cleavage, prosody.

* INSS/CNRST. Adamadaya62@yahoo.fr

Introduction

Les procédés de focalisation, l'emphase et la prédication occupent une place importante dans les faits de langue. La focalisation se retrouve dans toutes les langues au Burkina Faso. Au Burkina Faso, la plupart des langues ont des marqueurs focales. Mais le fulfulde est une langue emphatique et prédicative. L'objectif de cette étude est d'étudier en particulier la description et le fonctionnement des procédés de focalisation dans le fulfulde parlé de Barkoundouba. Des études sont disponibles sur la focalisation dans les travaux de Creissels (1991), Lambrecht (1994), Givon (1995) etc. Toutefois s'agissant en particulier du *fulfulde*, on trouve des informations sur le fonctionnement de la focalisation dans les travaux de Yéro Sylla (1993), de Pieter Gottschlieds (1992) et de Adama Diallo (2007).

Pour mener à bien notre étude, notre approche théorique s'inspire des travaux de Halliday, Michael. & Kirkwood, Alexander. (1967), Morel, Mary-Annick, Danon-Boileau, Laurent, (1998), Perrot, Jean (1978). Conformément à cette conception théorique, l'étude des caractéristiques de la focalisation cherche à montrer la pertinence de la particularité de l'emphase et de la prédication en fulfulde avec la structure informationnelle.

L'hypothèse que nous voulons vérifier est que la notion de focus intervient dans la formulation des phrases emphatiques et focales en *fulfulde* du Burkina Faso. Le matériau sur lequel se fonde notre analyse est notre propre idiolecte. Etant entendu que nous sommes natifs de Barkoundouba, nous avons opté pour la transcription de notre corpus et pour cela, nous avons respecté les principes orthographiques du *fulfulde* du Burkina Faso. A travers la revue de la littérature Noam Chomsky (1985) pense que le terme focus contrastif désigne quasiment la même chose que les mots rhème ou apport informatif. En effet Knud Lambrecht (1994) définit aussi le focus contrastif « comme le complément du topique ». Par contre Ray Jackendoff (1972) n'utilise pas le terme de rhème, mais l'oppose à la « présupposition d'une phrase » et l'appelle le « focus contrastif de l'énoncé ». Michael Halliday (1967), lui, distingue le focus contrastif du rhème. Le focus informatif est une « sorte d'insistance (*one kind of emphasis*) » qu'il décrivait comme une « prééminence intonative (*tonic proeminence*)».

Le résultat attendu démontre dans quelle mesure une relation de discours topicale et focale pouvait imposer une progression thématique et rhématique particulière dans un discours cohérent en fulfulde et générer la production de phrases emphatiques.

Notre cheminement sera le suivant :

Dans un premier volet, nous proposerons une définition des notions opératoires du focus, de la focalisation leurs manifestations selon tel ou tel auteur. Dans un deuxième volet, nous décrirons le fonctionnement des procédés de focalisation en *fulfulde* à travers les procédés morphosyntaxiques et prosodiques. Dans un troisième volet, nous analyserons le fonctionnement du sémantisme de la focalisation en rapport avec l'expression de l'intonation en *fulfulde*.

Les procédés morphosyntaxiques

Le présent travail vise à faire l'état de la structure informationnelle en proposant un nouvel axe d'étude de description des types de focus dont les segments phrastiques ont des relations discursives, contrastives et prosodiques, dites relations de discours. Quant à l'organisation du discours en *fulfulde*, elle sera étudiée et présentera des formes intonatives qui se pratiquent en fonction des morphèmes d'emphase et prédicatifs touchant à la structure syntaxique et surtout discursive des énoncés.

Définition des notions opératoires de focalisation en *fulfulde*

Le terme *focus* est un terme général en anglais qui désigne tout élément distingué dans une configuration quelconque d'éléments. Il présente des caractéristiques morpho-syntaxiques et prédicatives : l'élément que l'on dit être focus ou en focus (*focused* en anglais) se distingue d'autres éléments qui constituent le fond. L'emploi du terme focus est donc susceptible d'ambiguïté (toutes les fois qu'on ne précise pas la nature de son référent). Il ne faut toutefois pas oublier que cette ambiguïté est liée à un état de l'art où les focus prosodiques, informationnels, quantificationnels et contrastifs n'étaient pas distingués et étaient réputés relever d'une théorie unifiée. C'est, par exemple, le cœur de la théorie de la saillance prosodique en anglais proposée par Rooth (Rooth 1996 est une bonne synthèse). On dira que l'emploi du terme *focus* est un vecteur de confusion lorsqu'on pense que *focus* prosodique, informationnel, quantificationnel et contrastif doivent être distingués et que l'emploi d'un terme unique fait que l'on regroupe des phénomènes hétérogènes. La description et l'analyse des phénomènes auxquels réfère le terme focus relève à la fois de la prosodie (en particulier, de la sémantique des différentes dimensions de la prosodie, par exemple de l'accentuation en *fulfulde*), de la grammaire des adverbes et de la pragmatique (en particulier, de la théorie de la structure informationnelle si on admet qu'un tel niveau doit être posé dans la grammaire). Et de la syntaxe pour les cadres qui postulent que toutes les caractéristiques de forme ou de sens d'un énoncé doivent être médiatisées par une représentation syntaxique.

L'organisation de la structure informationnelle

Selon Laurence Delors (2005 : 2-4), au niveau informationnel la caractéristique de tout message est que l'on dit quelque chose (le rhème) à propos de quelque chose (le thème) :

Le focus (ou rhème, *comment*) est :

- ce qui est communiqué
- un élément obligatoire
- le focus informationnel de la phrase
- une information nouvelle quant au propos du message, s'il y en a.

Le topic (ou thème) est :

- l'entité au sujet de laquelle la proposition (plus précisément le rhème) est
- le propos du message, ce dont on parle
- un élément facultatif : on peut communiquer quelque chose sans propos particulier.

L'organisation de ces deux valeurs va permettre au locuteur de présenter le message comme il le souhaite à travers des phrases types: les phrases thème-rhème ou *topic-comment (predicate-focus structure)* permettent de faire une prédication (i.e. le rhème) sur l'élément dont on parle (i.e. le thème) : « Que fait Sadio dans la maison ? ». Il s'agit des exemples (1), (2a,b) :

- (1) dume Saadjjo waɗ-ata ley suudu ndu ?
 ADJ. INT NOM V.-IMP. ADV.L NOM DET.
 Qu'est ce que Sadio fait dans maison DET.
 Qu'est ce que Sadio fait dans la maison ?
- (2a) Saadio, wo kanko def-ata ɲaam-du yimɓe wuro mum
 NOM PRED. PR.PERS V.-IMP. V.-CL.NOM NOM NOM DJ.POSS
 Sadio c'est lui prépare repas membres famille sa
 Sadio, c'est lui qui prépare le repas des membres de sa famille
- (2b) Saadio, o def-an ɲaam-du yimɓe wuro mum
 NOM PR.PERS V.-IMP. V.-CL.NOM NOM NOM ADJ.POSS
 Sadio il prépare repas membres famille sa
 Sadio, il prépare le repas des membres de sa famille

Dans la phrase (1), le thème 'Sadio' est mis en valeur par le biais d'une construction appelée dislocation gauche en (2a,b). Les phrases d'identification (*argument-focus structures*) permettent de mettre au jour un nouvel argument en (3a,b), (4a,b,c) :

- (3a) Moy jaang-ata dewt-ere ley suudu ndu ?
 PR.INT V.-IMP. NOM.CL.NOM ADV.L NOM DET.
 Qui lit livre dans maison la
 Qui lit un livre dans la maison ?
- (3b) Wo Saadio jaang-ata dewt-ere ley suudu ndu
 PRED. NOM V.-IMP. NOM.CL.NOM ADV.L NOM DET.
 c'est Sadio lit livre dans maison la
 C'est Sadio qui lit un livre dans la maison
- (4a) dume Salam waɗata ley suudu jaang-irdu ndu ?
 PR.INT V.-IMP. V.-IMP. ADV.L NOM NOM-CL.NOM DET.
 Que Salam fait dans maison étude la
 Que fait Salam dans la salle de classe ?

- (4b) Wo DEWT-ERE Salam jaang-ata ley Suudu jaang-irdu ndu
 PRED. NOM.CL.NOM NOM V.-IMP. ADV.L NOM - NOM- CL.NOM DET.
 c'est livre Sadio lit dans maison classe la
 C'est UN LIVRE que Salam lit dans la salle de classe
- (4c) Wo SALAMjaang-ata ley suudu jaang-irdu ndu
 PRED. NOM V.-IMP. ADV.L NOM NOM-CL.NOM DET.
 c'est Salam lit dans maison étude la
 C'est SALAM qui lit un livre dans la salle de classe

Dans les phrases (4b) et (4c), le nouvel argument (le rhème) est mis en valeur grâce à une construction clivée en « c'est...que ». Il peut y avoir des phrases sans thème : elles sont appelées phrases rhématiques (ou thétiques). Selon Lambrecht (1994 : 56), il s'agit « des phrases événementielles, event-reporting, sentence-focus structures » qui permettent d'introduire un nouvel événement impliquant un nouveau référent de discours.

Décripition du fonctionnement des procédés de focalisation en *fulfulde*

Certains auteurs, dont Knud Lambrecht (1994) pensent que certains éléments intraphrastiques (comme un pronom anaphorique) et inter-phrastiques (comme un connecteur) ne peuvent pas être interprétés dans une phrase isolée mais seulement en discours. Plus précisément, la structure communicative de la phrase ne concerne pas l'organisation du discours mais l'organisation de la phrase dans un discours. Certes, il existe une partition thème~rhème dans toute phrase : le locuteur dit quelque chose (i.e. le focus ou rhème) au sujet de quelque chose (i.e. le topic ou le thème). Mais quand on étudie la structure informationnelle de la phrase en contexte, en relation avec d'autres phrases, il convient de distinguer le thème du topique :

Le thème (phrastique) est l'objet de la prédication dans une phrase en (5a,b) :

Dans la phrase (8a), on fait une prédication (le rhème) sur un thème ('Sadio'). Dans la phrase (5b), le topique (discursif) est l'objet du discours et correspond à un « hyper-thème » :

- (5a) SAADIO jaang-i dewt-ere ley suudu ndu
 NOM V.-IMP. NOM.CL.NOM ADV.L NOM DET.
 Sadio lit livre dans maison la
 SADIO lit un livre dans la maison
- (5b) Saadio, o JAANG-I DEWT-ERE ley suudu ndu
 NOM PR.PERS V.-IMP. NOM.CL.NOM ADV.L NOM DET.
 Sadio il lit livre dans maison la
 Sadio, il LIT UN LIVRE dans la maison

Le discours (6a) est une phrase dont le topic est ‘mon frère’ (le topic peut également être ‘le champ de mon frère’. Il est question de ‘mon frère’ dans tout le discours. Dans la phrase (6c), le thème phrastique est mis en valeur pour prendre une fonction de « cadre » pour référer au topic discursif. Dans ce cas, l’élément mis en valeur est appelé « topic » ou « topic *scene-setting* ». Le topic permet d’assurer une cohérence discursive à un texte en (6a,b,c)., En effet, un texte doit traiter du même référent, il ne doit pas passer « du coq à l’âne » pour rester cohérent.

(6a.) mawn-am rem-ii maaro ley ngesa mum nga
 NOM-POSS V.-PERF. NOM ADV.L NOM ADJ.POSS DET.
 frère-mon a cultivé riz dans champ son le
 Mon frère a cultivé du riz dans son champ

(6b.) wakati ndemdi ndi, golloobe wobbe wo njiman
 ADV.TPS NOM DET. NOM-CL. NOM ADJ.IND AUX. V.-IMP.
 pendant culture la travailleurs certains sont en train de chanter
 Pendant la culture, d’autres travailleurs sont en train de chanter

(6c.) mawn-am, kanko o haald -an e suk-aabe jokol-be be
 NOM-CL.NOM PR.PERS PR.PERS V.-IMP. PREP. NOM-CL.NOM DJ.CL.NOM DET.
 frère-mon lui il parle avec enfants jeunes les
 Mon frère, lui il parle avec les jeunes hommes

Les procédés prosodiques

Selon MOUNIN (1974) la prosodie porte sur la prononciation correcte et régulière des mots selon l’accent et la quantité des syllabes. Il s’agit de l’ensemble des règles de versification qui concernent la quantité des voyelles, les faits accentuels et mélodiques, surtout en grec et en latin. La prosodie porte aussi sur la segmentation de la chaîne parlée selon des traits relevant habituellement de la phonématique mais qui affectent des unités plus étendues que le son minimal.

Il s’agit d’un ensemble de règles concernant les rapports de quantité, d’intensité, d’accentuation entre la musique et les paroles. C’est une étude de phénomènes variés étrangers à la double articulation mais inséparables du discours, comme la mélodie, l’intensité, la durée, l’intonation, la pause, etc.

Marquer la prosodie, c’est respecter les accents, la durée des syllabes, les règles de la prosodie musicale. Dans les approches formelles de la structure informationnelle, le terme *focus* désigne l’accent nucléaire en anglais, c’est-à-dire l’accent saillant dans un domaine prosodique. La définition du domaine prosodique varie selon les approches, mais la plupart des études de la prosodie de l’anglais admettent qu’il y a un accent nucléaire de phrase, autrement dit que toute phrase présente un accent qui se distingue

de tous les autres. C'est le focus prosodique. Le focus prosodique est ancré sur la syllabe distinguée d'une unité lexicale constitutive d'un constituant de la phrase ; cette unité et/ou ce constituant est appelé le porteur du focus (*focus exponent*).

Le focus rhématique

Par contre, certains linguistes comme Michael Halliday (1971: 171) qui utilisent le terme rhème, distingue le focus du rhème dans la mesure où « le focus peut n'être qu'une partie du rhème » et correspond à ce qu'on pourrait appeler « une mise en relief particulière » : le focus informatif est une « sorte d'insistance (*one kind of emphasis*) » qu'il décrivait comme une « proéminence intonative (*tonic proeminence*) ».

Jean Perrot (2003 :15) a distingué le focus de l'apport informatif et l'a défini comme un élément de l'apport qui est « porté au premier plan par un accent" de saillance ou de proéminence ou par le présentatif c'est. qui/que. Mais en fulfulde, la focalisation par le morphème présentatif wo/yo/ko « c'est... qui/que » nous permet de distinguer selon Marie-Anick Morel et Laurent Danon-Boileau (1998 :152) une focalisation purement intonative et « une focalisation syntactisée », dans laquelle le constituant focalisé « se trouve encadré par le présentatif « c'est. qui/que ». Dans ce qui veut être communiqué par le locuteur, i.e. dans le rhème, il peut y avoir un élément plus saillant d'un point de vue informationnel : c'est ce qui est appelé le focus rhématique dans l'énoncé (7a,b) :

(7a) dume Maalal waɗata ley juul-irde nde ?
 PR.INT NOM V.-IMP. ADV.L NOM DET.
 que Malal fait dans mosquée la
 Que fait Malal dans la mosquée ?

(7b) wo dewt-ere alkur-aana Maalal jaang-ata ley juul-irde nde
 PRED. NOM.CL.NOM NOM-CL-NOM NOM V.-IMP. ADV.L NOM DET.
 c'est livre coranique Malal lit dans mosquée la
 C'est un livre coranique que Malal lit dans la mosquée

L'élément du rhème qui apporte le plus d'informations est 'un livre coranique' (par rapport à 'la lecture') : 'un livre coranique' est le focus rhématique.

Le focus rhématique permet d'introduire un nouveau référent sur lequel il sera possible de faire une prédication par la suite dans l'exemple (8a,b) :

(8a) dume Malal waɗata ley luumo ngo
 PR.INT NOM.CL.NOM V.-IMP. ADV.L NOM DET.
 que Malal fait dans marché la
 Que fait Malal dans le marché ?

(8b) wo guri baali e be'i Maalal sonn-ii ley luumo ngo ?
 PRED NOM NOM COORD. NOM NOM V.-PERF.ADV.L NOM DET.
 C'est peaux moutons et chèvres Modou a vendu dans marché le
 'Ce sont des peaux de chèvres et de moutons que Malal a vendu au marché'

En discours, le focus rhématique est souvent repris en thème dans des discours suivants comme en (9a,b,c) :

(9a) dume Maalal wadata ley luumo ngo
 PR.INT NOM.CL.NOM V.-IMP. ADV.L NOM DET.
 que Malal fait dans étude la
 Que fait Moodu dans le marché ?

(9b.) Maalal sonn-ii guri di ley luumo ngo ?
 NOM V.-PERF. NOM DET. ADV.L NOM DET.
 Malal a vendu peaux les dans marché le
 Malal a vendu des peaux de chèvres et de moutons au marché

(9c.) na dum wall-i-ta mo sanne dukoy
 Part. PR.DEM V.-DERIV.-IMP. PR.PERS ADV.QUANT PRED.
 cela cela aide le beaucoup aussi
 Cela l'aide beaucoup aussi

Ce n'est pas le focus rhématique qui est repris mais le rhème 'vendre des peaux' qui est repris en thème dans la phrase suivante sous la forme du pronom démonstratif ça.

L'opposition donné~nouveau

Nous tenons ici à bien distinguer :

- l' (les) élément(s) dont on parle = le thème
- ce qu'on dit de cet (ces) élément(s) = le rhème
- l' (les) élément(s) donné(s)
- l' (les) élément(s) nouveau(x)

S'il y a souvent amalgame entre thème et donné, et, entre rhème et nouveau, il existe des discours dans lesquels ces quatre valeurs communicatives correspondent à des éléments. Un élément est dit donné lorsqu'il correspond à un référent connu, à une information ancienne, partagée des interlocuteurs. Il est un focus cognitif car il est activé dans l'esprit des locuteurs. Un élément donné ne correspond pas toujours au thème. Dans le discours nous avons l'exemple (10a,b,c,d) :

(10a.) moy won-i ley hoggo ngo ni ?
 PR.INT AUX. ADV.L NOM DET. là
 qui être dans parc le là
 Qui est dans le parc là ?

(10b.) wo Aalu won-i ley hoggo
 PRED NOM V.-IMP. ADV.L NOM
 c'est Alou est dans enclos
 C'est Alou qui est dans le parc

(10c.) wo KANKO won-i ley hoggo ngo
 c'est PR.PERS V.-PERF. ADV.L NOM DET.
 c'est lui est dans enclos la
 C'est LUI qui est dans l'enclos '

(10d) wo Aalu sawrata nagge nge dey wana fay goddô
 PRED. NOM V.-IMP. NOM DET. COORD. ADV.L NOM DET.
 c'est Alou soigne vache la et ce n'est pas même quelqu'un
 C'est Alou qui soigne la vache et pas quelqu'un d'autre

'Alou' est un élément donné (reprise anaphorique dans la phrase (19b) et il s'agit du rhème : on apprend que c'est Alou qui soigne la vache et pas quelqu'un d'autre.

L'effet est nouveau

La cause et l'effet sont des informations nouvelles : on apprend les deux événements dans deux propositions différentes.

Quand l'événement dénotant l'effet est nouveau (introduit pour la première fois dans le discours), il est exprimé dans une proposition dans laquelle le sujet et le verbe sont clairement définis (car introduits pour la première fois dans le discours).

Les discours privilégiés pour exprimer la première fois la cause et l'effet sont constitués de deux phrases distinctes avec une reprise anaphorique de la cause dans le pronom démonstratif c' (cela, ça) en (11a,b):

(11a) Muusa naawn-inoo keenga suboka
 NOM V.-PERF. ADV. L ADV.TPS
 Moussa était blessé hier matin
 Moussa avait été blessé hier matin

(11b) wo dùm saab-i dey deek-iiko na wull-a
 PRED PR.INT V.-IMP. PREP. NOM.CL.NOM ADV.L V.-IMP.
 c'est cela cause et femme-sa dans pleure
 C'est la raison pour laquelle sa femme pleure

Et en (12a,b,c,d)

(12a) Muusa naawn-inoo keenga suboka
 NOM V.-PERF. ADV. L ADV.TPS
 Moussa était blessé hier matin
 Moussa était blessé hier matin

(12b) wo dume waf-i dey deek-iiko na wull-a ?
 PRED. PR.INT V.-PERF. PREP. NOM-CL.NOM PART. V.-IMP.
 C'est quoi a fait et femme-sa qui pleure
 Pourquoi sa raison sa femme pleure-t-elle ?

(12c) Muusa naawn-inoo keenga suboka
 NOM V.-PERF. ADV. L ADV.TPS
 Moussa était blessé hier matin
 Moussa était blessé hier matin

(12d) Muusa naawn-inoo dùm waf-i dey deek-iiko na wull-a
 NOM V.-PERF. PR.PERS IMP. PREP. NOM.-CL.NOM PART. -IMP
 Moussa était blessé cela fait que femme-sa elle pleure
 Moussa était blessé, c'est pourquoi sa femme pleure

Dans le discours (12d), la phrase exprimant l'effet est apposée.

L'effet est donné

L'effet est un élément donné car il est déjà introduit dans le contexte linguistique antérieur et repris dans un nom (représenté par SNeffect). Il peut être repris dans l'expression *la raison de* SNeffect qui a pour fonction objet du verbe. Très souvent, il s'agit de verbes d'activité cognitive comme *confier*, *demander*, *expliquer*, etc. qui régissent *une raison de*. Il peut également être repris dans l'expression *la raison de* SNeffect est Pcause, avec un verbe copule, comme dans le discours en (12c.) qui nous intéressait plus haut. Il s'agit des phrases (13a,b) :

(13a.) Muusa wo naawe-ete sanne sanne
 NOM PRED. V.-PERF. ADV. MAN ADV.MAN
 Moussa est malade très très
 Moussa est très malade

(13a.) o holl-ii kam saabe bullaali makko : Muusa sella
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS NOM PREP. ADJ.POSS NOM ADJV.-IMP.
 elle a dit moi raison pleurs ses Muusa malade
 'Elle m'a dit la raison de ses pleurs: Moussa est malade'

(13c,d)

(13c.) Muusa wo naawe-ete sanne
 NOM PRED. V.-PERF. ADV. MAN
 Moussa est malade très
 Moussa est très malade

(13d.) mi cam-an mo saabe naawu makko
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS NOM PREP. ADJ.POSS
 je demande lui raisons maladie sa
 Je lui demande la raison de sa maladie

(13e,f.)

(13e.) Muusa wo naawe-ete sanne sanne
 NOM PRED. V.-PERF. ADV. MAN ADV.MAN
 Moussa est malade beaucoup beaucoup
 Moussa est très malade

(13f.) saabe bulaali makko deek-iiko won ke Muusa sella
 NOM PREP. ADJ.POSS NOM.-CL.NOM AUX. PART. NOM ADJV.-IMP.
 raison pleurs ses femme-sa est que Moussa malade
 La raison de ses pleurs est que Moussa est très malade

Dans les discours (13b) et (13f), la cause est exprimée linguistiquement alors que dans (13e), elle ne l'est pas.

La cause est présupposée

Elle fait référence à la situation d'énonciation. L'effet n'a pas son antécédent dans le contexte linguistique mais plutôt dans le contexte extra-linguistique : usage déictique des pronoms, des adjectifs démonstratifs, des adjectifs possessifs. Par ailleurs, l'événement dénotant l'effet est ponctuel en (14a,b) :

(14a.) mi faam-ii saabe bulaali
 PR.PERS V.-PERF. NOM PREP.
 Je ai su raison pleurs

(14a.) deek-iiko dí: Muusa sella sanne
 NOM.-CL.NOM ADJ.POSS NOM ADJV.-IMP. ADV.MAN
 femme-sa ses Muusa malade très
 J'ai su la raison des pleurs de sa femme : Moussa est très malade

(14b.) mi cam-ii deek-iiko saabe bullaali makko di:
 PR.PERS V.-PERF. NOM.-CL.NOM NOM PREP. ADJ.POSS DET.
 Je ai demandé femme-sa raisons pleurs ses les
 J'ai demandé à sa femme la raison de ses pleurs

Dans l'énoncé (14a,b), l'événement désignant la cause est annoncé (dans *la raison*) mais il n'est pas exprimé linguistiquement car il fait référence à des connaissances communes. L'effet n'a pas son antécédent dans le contexte linguistique. On le trouve dans le contexte extra-linguistique car l'effet fait référence à des connaissances partagées des interlocuteurs. La caractéristique de ce cas est que l'effet dénote un événement permanent, un trait psychologique la plupart du temps. Par exemple dans (15a,b) :

(15a.) deek-iiko daan-aakii faa abada
 NOM-ADJ.POSS V.-PERF. NEG. ADV.TPS ADV.TPS
 femme-sa n'a dormi jusqu'à jamais
 Sa femme n'a jamais dormi

(15b.) Wo saabu naawu Muusa bonngu/
 PRED. NOM NOM NOM ADJ.-CLNOM
 c'est raison maladie Moussa grave

(15b.) naawu makko bon-ngu ngu
 NOM ADJ.POSS ADJ.-CL.NOM DET.
 maladie ses grave
 C'est la raison de la gravité de la maladie de Moussa / de la gravité de sa maladie

(15c.) mi faam-aay abada
 PR.PERS V.-PERF.NEG. ADV.TPS
 Je n'ai pas su jamais

(15c.) Saabu naawu makko bonngu ngu
 NOM NOM ADJ.POSS ADJ.-CL.NOM DET.
 Raison maladie sa mauvaise la
 Je n'ai jamais su la raison de la gravité de sa maladie

Pour notre part, nous distinguons le focus contrastif de l'apport informatif, et Rossi, (1999 : 117). nous le définit comme un élément de l'apport qui est "porté au premier plan par un accent" de saillance ou de proéminence sur la syllabe. En fulfulde, un élément de l'apport peut être "porté au premier plan par un accent" de saillance ou de proéminence sur la première voyelle de la syllabe ou par le présentatif *wo* + sujet ou objet et qui signifie en français *c'est...qui*. Les phonéticiens pour leur part semblent admettre que la focalisation contrastive par le présentatif *c'est... qui* est marquée par le même accent de proéminence que la focalisation intonative. Il s'agit des exemples en (16), (17) :

(16) wo Saadu naam+ii buuru o keɛŋga
 PRED. NOM V.+PERF. NOM DET. ADV.TPS
c'est Saadu a mangé pain le hier
 C'est Sadou qui a mangé le pain hier.

(17) [wan+aa joonin] wo keɛŋga o naam+ii
 AUX.+NEG. ADV.TPS CLIV. ADV.TPS PR.PERS V.+PERF.
ce ne pas instant c'est hier il a mangé
 [Ce n'est pas à l'instant] c'est hier (qu)'il a mangé

Le sémantisme des focus

Le terme *focus* est souvent employé dans un sens proche de celui de *centre* (*center*) pour désigner l'objet privilégié d'une attitude ou d'un processus cognitif. C'est ainsi qu'on trouve dans les approches de pragmatique non-formelle, les notions de *focus of attention* (Chafe 1974, Dryer 1996), *focus of interest* (Bolinger 1985), *focus of empathy* (Kuno 1977) ou *focus of contrast* (Chafe 1976). L'emploi de *focus* en phonologie ou dans les approches de la structure informationnelle découle de cet emploi général. Le terme focalisé ou en *focus* est souligné (*highlighted*) parce qu'il se distingue d'autres éléments (comme une figure se détache sur un fond). La mise en relief peut être « horizontale » : c'est le cas d'un accent qui est plus saillant que les accents qui l'entourent.

Elle peut être « verticale » : c'est le cas d'un élément qui est en concurrence avec d'autres éléments, ce qu'on appellera des alternatives. La mise en relief verticale, ou encore paradigmatique, est au coeur des débats sur la sémantique du *focus* informationnel (voir plus bas) et du contraste. La linguistique de langue française a repris le terme *focus* dans ses emplois phonologiques et en théorie de la structure informationnelle.

Par métonymie, le terme *focus* en est venu à désigner le porteur du *focus* et ses propriétés, en particulier les propriétés qui sont associées au fait qu'il porte le focus prosodique de l'énoncé ou bien un focus prosodique (dans un domaine inclus dans celui de l'énoncé). On a proposé que l'accent soit lié à la partition informationnelle de l'énoncé, le focus informationnel, qu'il soit lié à la sémantique d'une classe d'adverbes qu'on appelle « sensibles au focus », dans le phénomène dit d'association avec le focus (on emploie parfois le terme de *focus quantificationnel*) et enfin, qu'il soit lié à l'expression d'un contraste, le focus contrastif ou contraste.

La focalisation contrastive

Un élément de la phrase peut être focalisé et mis en valeur en fonction de ce que le locuteur souhaite mettre en avant. Il est marqué indépendamment des organisations thème~rhème et donné~nouveau. Il ne faut pas confondre ce sur quoi le locuteur

veut attirer l'attention et ce que le locuteur souhaite dire d'un point de vue strictement informationnel (thème~rhème, donné~nouveau). La focalisation contrastive est une « couche » supplémentaire (et facultative) sur l'information : le thème aussi bien que le rhème peut être focalisé. Les linguistes ne définissent pas tous de la même façon le focus contrastif de l'énoncé. Pour certains, et notamment pour Noam Chomsky (1984), le terme focus contrastif désigne quasiment la même chose que les mots rhème ou apport informatif.

C'est ainsi que dans le courant chomskyen, Ray Jackendoff (1972) n'utilise pas le terme de rhème mais l'oppose à la "présupposition d'une phrase", définie comme "l'information de la phrase que le locuteur suppose partagée par lui et l'auditeur". C'est cette forme qu'il appelle le "focus contrastif de l'énoncé" et qu'il définit comme "l'information de la phrase que le locuteur suppose non partagée par lui et par l'auditeur" et qui est donc considéré comme « l'apport informatif de l'énoncé ». Knud Lambrecht (1994 : 206) définit en effet le focus contrastif "comme le complément du topique". L'approche de Jacob (1984) et Büring (1997) sur l'organisation informationnelle peut être caractérisée comme propositionnelle, dynamique (les énoncés étant considérés dans leurs contextes) et analytique. Il s'agit des exemples en (18a,b) :

(18a.) wo kaŋ+ko jaam+ii
 CLIV. PR.PERS+CL.NOM V.+PERF.
c'est lui a mangé
 C'est lui qui a mangé

(18b.) Wo jaam+du ndu o jaam+ii ndu
 CLIV.1 NOM.+CL.NOM PR.REL PR.PERS V.+PERF. DET.
c'est repas que il a mangé le
 C'est le repas qu'il a mangé

Par contre, il y'a des linguistes comme Michael Halliday (1967 : 204) qui utilisent le terme de rhème, pour distinguer le focus contrastif du rhème dans la mesure où le focus contrastif peut n'être qu'une partie du rhème et correspond à ce qu'on pourrait appeler une mise en relief particulière : "Le focus contrastif ou informatif est une sorte d'insistance (*one kind of emphasis*), celle par laquelle le locuteur signale une partie (qui peut être la totalité) d'un message comme ce qu'il souhaite voir interprété comme informatif". C'est une sorte d'insistance (*one kind of emphasis*) qu'il décrivait comme une "proéminence intonative (*topic proeminence*)" en (19,a,b).

(19a.) Wo ndu'un jaam+du o jaam+ii ni
 CLIV.1 ADJ.DEM. NOM.+CL.NOM PR.PERS V.+PERF. PART.REL
c'est ce repas il a mangé que
 C'est ce repas qu'il a mangé

- (19b.) *jaam+du* *ndu* *wo* *dum* *o* *jaam+ii*
 NOM.+CL.NOM DET. CLIV.1 PR.REL PR.PERS V.+PERF.
repas *le* *c'est* *que* *il* *a mangé*
 le repas, c'est qu'il a mangé

La focalisation identificatrice

Pour décrire de manière fine les choix que peuvent proposer les systèmes des langues entre diverses stratégies de focalisation, il peut être utile de reconnaître plusieurs types de focus d'identification. La grande distinction est entre ce qu'on peut appeler focalisation simple et focalisation identificatrice. Selon Creissels (2004: 11) « la notion de focalisation simple est étroitement liée à la notion d'interrogation: le focus simple est en effet, soit ce que l'énonciateur présente comme information manquante dans une phrase interrogative, ou bien ce qui, dans une phrase assertive, est présenté comme une information attendue pour combler une lacune (ce qui, dans le cas de phrases assertives énoncées en réponse à une interrogation, s'applique à la partie de la phrase assertive qui apporte la réponse attendue) ». Selon Creissels (2004: 12) « la notion de focalisation d'identification recouvre plusieurs types de structures communicatives qui ont en commun d'impliquer d'une manière ou d'une autre un contraste entre l'information en focus et une information alternative qui peut avoir été explicitement présentée ou qui est simplement présupposée ». Il peut être utile d'en distinguer dans le détail dans (20a,b) :

- (20a) *wo* *dow* *taabal* *dé* *jaam+aa,* *buur+uuje* *dé*
 PRED. ADV.L NOM PR.PERS V.+PERF. NOM+CL.NOM DET.
c'est *dans* *table* *qu'ils* *ont été mangés* *pains* *les*
 C'est sur la table qu'ils ont été mangés, les pains

- (20b) *dé* *jaam+aama* *dow* *taabal,* *buur+uure* *dé*
 PR.PERS V.+PASS. ADV.L NOM NOM+CL.NOM DET.
Il *a été mangé* *dans* *maison* *pain* *le*
 Ils ont été mangés sur la table, les pains

Focalisation de rejet

Tesnière (1979 : 172) parle de « focalisation de rejet » lorsqu'un segment bref est rejeté au-delà d'une limite métrique, alors qu'il se rattache, par le sens et la syntaxe, à ce qui précède. On distingue « rejet interne » (au-delà de la césure) et « rejet externe » (au-delà du vers). Ce sont des arguments en faveur d'un traitement pragmatique des contraintes sur la mise en relief de syntagmes prépositionnels dans le cadre de l'étude du focus ou rhème où la présupposition est la composante centrale. Selon (Perrot, 1978 : 95) dans un tel énoncé, il s'agit de voir au niveau du message, "une certaine manière de thématiser" ou d'identifier le constituant *buuruuje* «pain»,

et au niveau syntaxique "un phénomène que Tesnière (1979 : 174), appelait « projection » et qu'il vaut mieux appeler plus clairement « préjection », <c'est-à-dire une des deux formes « d'éjection » d'un constituant hors de l'énoncé ici, éjection devant l'énoncé, à quoi s'oppose le cas de l'éjection par rejet: c'est sur la table qu'ils ont été mangés, les pains). Il s'agit des exemples en (21), (22),(23) :

(21) Mi yi'-ii dɛ dow taabal, buur+uuje dɛ
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADV.L NOM NOM+CL.NOM DET.
 Je ai vu les sur table pains les
 Je les ai vu sur la table, les pains

(22) Wo dow taabal n'jiu'mi dɛ, buur+uuje dɛ
 PRED. ADV.L NOM V.- PR.PERS PR.PERS NOM+CL.NOM DET.
 c'est sur table je les pains les
 C'est sur la table que je les ai vu, les pains

(23) ɓe njeh-ii luumo, Fanta e Sali
 PRED. PERF. NOM NOM PREP NOM
 elles sont allées marché Fanta avec Sali
 Elles sont allées au marché, Fanta et Sali

Focalisation de substitution

Il s'agit d'une focalisation de substitution qui apparaît souvent combinée dans la même phrase. L'accent est mis sur l'utilisation d'un système fixe de formules linguistiques (expressions utilisées comme répétitive) dans les textes. Il est démontré que la structure de ce système est particulièrement adapté pour la mise en place des opérations de substitution qui consiste à remplacer un élément d'une formule fixée par l'autre et il est en outre fait valoir que les opérations de substitution ont été le principal outil logique exigé par la déduction de la présupposition en (24a,b).

(24a) dey ohon, wan-na e Sali o yaa-d-ii luumo
 CONJ. INTJ. AUX-NEG PREP NOM PR.PERS V.-DER-PERF. NOM
 mais non ce-n'est pas avec Sali femme sont allées marché
 Mais non, ce n'est pas avec Sali qu'elle est allée au marché

(24b) dey ohon, wo e Sétou o yaad-ii luumo
 INTJ. INTJ. PRED. PREP. NOM PR.PERS V.-PERF. NOM
 Mais non c'est avec Sétou elle sont allées marché
 Mais non, c'est avec Sétou qu'elle est allée au marché

Phrase avec une focalisation de substitution en (25) :

- (25) dey ohon, wana Sali o yaad -ii luum-o, wo e Sétou
 INTJ. INTJ. PREP. NOM PR.PERS V.-PERF. NOM PRED. PREP. NOM
 mais non, ce n'est pas Sali. elle est allé marché c'est avec Sétou
 Mais non, ce n'est pas avec Sali qu'elle est allée au marché, c'est avec Sétou'

Focalisation d'expansion

La structure informationnelle est enrichie par l'expansion des énoncés. Les synonymes sont ajoutés disjonctivement aux dépendances dans lesquelles apparaissent les unités lexicales originales. Par contre, les formes dérivées ne peuvent être placées dans la structure informationnelle. Selon Bernard Jacquemin (2004 : 7), « elles appartiennent le plus souvent à une catégorie grammaticale différente de celle du lexème original dont elles sont dérivées, et ne présentent pas une construction syntaxique similaire ». Pour conserver une signification aussi proche que possible de l'énoncé original, il s'agit donc de reformuler l'énoncé pour qu'il intègre la forme dérivée. Il s'agit de l'exemple (26) :

- (26) wa-naa luumo tan, o yaad-ii e Sali
 V.-NEG. NOM PRED. PR.PERS V.-NEG. PREP. NOM
 ce ne pas marché seule elle est allée avec Sali

- (26) o dfoot-ir-ii mo dukoy
 PR.PERS V.-DER. PR.PERS ADV.
 Elle a suivi lui aussi
 Elle n'est pas seulement allée au marché avec Sali, elle l'a aussi suivie

Focalisation de restriction

Selon Prevost, S., (2006: 5) du point de vue syntaxique, les items de la restriction (également, seulement etc...) ont un rôle de connecteur entre l'énoncé qu'ils introduisent (opposition et exception) ou dans lequel ils figurent (restriction) et un énoncé précédent. „Les items de la restriction relèvent de la coordination, ceux de l'exception de la subordination, et ceux de l'opposition soit de la coordination, soit de la subordination“. Selon Prevost, S., (2006 : 7) Les items restrictifs ou exceptif apparaissent liés plus particulièrement à un constituant de l'énoncé ou de la phrase où ils figurent et qu'ils "focalisent" en le liant à un constituant parallèle de la phrase précédente, alors que les items oppositifs figurent obligatoirement devant la phrase qu'ils introduisent pour la corrélérer globalement à la phrase précédente, „dans un emploi extraphrastique de purs connecteurs, plutôt désémantisés“ par rapport aux précédents..

(27) wa -naa laamdu tan, o hawr-ii Sali
 V.-NEG. NOM PRED. PR.PERS V.-NEG. NOM
 ce n'est pas marché seulement il a rencontré Sali-

(27) o darn-ii mo dukoy
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADV.
 Il arrêté le encore
 Elle n'a pas seulement rencontré Sali au marché, elle l'a aussi arrêtée

(28) wo Fanta dukoy yalt-idi e Sali e Setu du
 PRED. NOM PRED. V.-PERF. PREP. NOM PREP. NOM PREP.
 c'est Fanta aussi est sorti avec Sali avec Sétou et
 C'est Fanta aussi qui est sortie avec Sali et Sétou

Focalisation de sélection

Selon Stéphane Robert (1991:15), le terme de focalisation de sélection ne renvoie pas à tous les cas de mise en relief. On traitera uniquement de « morphèmes » qui, au moins dans certains de leurs emplois, servent à exprimer un « focus contrastif » ou plus précisément encore, une « rhématisation contrastive » indiquant « la sélection d'un élément de l'énoncé par opposition à d'autres éléments du paradigme ». Il s'agit d'énoncés du type de c'est Pierre (et pas un autre) qui a pris mon stylo.

Il s'agit d'exemples en (29), (30) :

(29) wo hiiro [wa -naa luumo tan], o hawr-ii Sali
 PRED. NOM V.-NEG. NOM PRED. PR.PERS V.-PERF. NOM
 c'est fête ce n'est pas marché seulement elle a rencontré Sali
 C'est à la fête [ce n'est pas au marché seulement] qu'elle a rencontré Sali

(30) wo Aali dey wana godfo darn-ii mo
 PR.PERS NOM PREP. V.-NEG. ADJ.IND V.-PERF. PR.PERS
 Il Ali et ce n'est pas quelqu'un d'autre arrêté le
 C'est Ali [et pas quelqu'un d'autre] qui l'a arrêtée

Le phénomène a fait l'objet de nombreuses études, sous le terme de focalisation ou d'emphase. Or, si les morphèmes de focalisation répondent clairement à cette définition dans leurs emplois les plus connus, lorsqu'on les examine en contexte, la plupart des énoncés focalisés présentent une polysémie rarement relevée et qui pose problème.

En effet, si la valeur rhématique des syntagmes focalisés est toujours claire, en revanche, leur valeur contrastive est, elle, beaucoup plus variable. Comme j'essaierai de le montrer, la palette va de la sélection exclusive d'un élément (*c'est lui et pas un autre...*) à la simple prédication de qualité. Il s'agit de l'exemple en (31) :

- (31) ohon, [wo kanko dey wana goddó] yalt-id-i e Sali
 INTJ. PRED. PR.PERS PRED. V.-NEG. ADJ.IND V.-CAUS .PERF. PREP. NOM
 Non, c'est elle et ce ne pas autre est sortie -avec Adv Sali
 Non, [c'est elle et pas un autre] qui est sortie avec Sali

La focalisation prosodique

La prosodie est un domaine de la phonétique qui a pour objet d'étude les propriétés phoniques à l'aide desquelles les locuteurs découpent le message oral. Ses objets d'étude sont l'intonation, l'accentuation et tous les procédés qui permettent d'indiquer à l'auditeur l'interprétation qui doit être faite du continuum sonore. Elle s'intéresse également à l'organisation des structures linguistiques qui dépassent le cadre du segment afin de déterminer les règles qui prévalent au découpage des messages oraux.

La chaîne parlée, qui est constituée d'une succession linéaire de segments vocaliques et consonantiques, est d'abord subdivisée en *unités suprasegmentales* qui facilitent le décodage du message par l'auditeur. La délimitation de ces unités est faite à l'aide de *marqueurs* dont la réalisation fait appel à des variations paramétriques de durée, de fréquence et d'intensité. On sait, par ailleurs, que chaque segment possède certaines propriétés intrinsèques au plan de la fréquence, de la durée et de l'intensité. L'étude de ces propriétés intrinsèques des segments et de leur interaction avec la prosodie globale des énoncés relève de la *microprosodie*.

D'un point de vue comparatiste, il est intéressant de noter que l'*usage linguistique* des marqueurs prosodiques varie en fonction des langues. Outre la fonction démarcative assurée par les marqueurs prosodiques, certaines variations paramétriques concourent à des distinctions significatives dans les langues. L'étude de ces variations relève toutefois de la *phonétique fonctionnelle*.

La définition de la prosodie

Selon Sandra Augendre (2006 :153) : « La définition de la prosodie que j'adopte est large : il s'agit de la partie de la linguistique qui prend en compte tous les phénomènes qui dépassent le cadre de la plus petite unité phonématique, incluant les faits accentuels (portant sur le lexique), le rythme et la mélodie ». Les faits prosodiques se manifestent physiquement par plusieurs paramètres acoustiques, dont les trois principaux sont la fréquence fondamentale (f0), l'intensité et la durée.

D'un point de vue linguistique, la prosodie est primordiale car selon Rossi (1999:7), elle cherche "à organiser et à hiérarchiser l'information que le locuteur entend communiquer à l'allocataire ou aux allocutaires dans son message, et à linéariser la hiérarchie des structures syntaxiques".

Marquage de la focalisation prosodique

On rencontre sous la rubrique « accent » des phénomènes très divers, ce qui est souvent source de confusion. En général, il s'agit de phénomènes d'ordre phonique qui consistent à donner un certain relief à telle ou telle partie de la chaîne parlée (syllabe, mot, syntagme, etc.) en faisant contraster un segment particulier avec le reste de l'énoncé. Cette mise en relief peut être réalisée par des moyens variés qui se présentent toujours comme plus ou moins liés entre eux : intensité, durée, hauteur. Elle affecte essentiellement les voyelles (éléments « voisés » par excellence, donc susceptibles d'être modulés), mais cela ne signifie pas que la voyelle — ou la syllabe — soient les seules unités linguistiques pouvant être accentuées : ce sont simplement celles où se manifeste la réalité physique du phénomène accent.

La question de savoir quelles fonctions l'accent peut remplir reste assez complexe (comme du reste l'ensemble des problèmes prosodiques). En effet, les diverses langues utilisent de manière fort différente les phénomènes accentuels. La fonction contrastive paraît néanmoins centrale car l'accent, dans tous les cas, a pour effet d'établir un contraste, que ce soit un contraste syntagmatique (entre tel fragment de l'énoncé et le reste de l'énoncé), ou un contraste paradigmatique (entre l'élément accentué dans l'énoncé et tous ceux qui auraient pu occuper la même position ; ce qui est une manière d'indiquer que c'est cet élément-là et nul autre qui figure dans l'énoncé).

Certaines langues ont, au niveau du mot, des schémas accentuels fixes : accent sur la première syllabe (tchèque, hongrois), sur la dernière (c'est la tendance du français), sur l'avant-dernière (polonais)... La fonction démarcative (permettre de repérer les limites du mot) est alors au premier plan. D'autres langues, où la place de l'accent est variable, utilisent cette place comme unité distinctive : la même séquence de phonèmes accentuée différemment aura des significations distinctes (ainsi en anglais *index*, un *index*, [...]).

Selon Creissels, (2004 : 12), il peut notamment être utilisé très couramment comme « procédé de focalisation la simple mise en relief intonative du terme à focaliser, sans qu'aucune position particulière puisse être reconnue en fulfulde comme ayant la propriété de favoriser ou de bloquer cette utilisation de l'intonation ».

En fulfulde, un terme mis en focus doit précéder immédiatement le verbe, avec lequel il forme une unité intonative, et les autres termes peuvent précéder ou suivre le bloc focus-verbe selon qu'ils sont présentés comme topiques ou comme termes n'assumant pas un rôle discursif particulièrement saillant. Des exemples en (32a,b,c,d,e).

(32a)	Riisa,	to	Ngora,	cofal	ngal,
	NOM	PREP.	NOM	NOM	DET.
	Rissa	à	Ngora	poule	la

- (32a) wo joonin o sottir-ii mo ngal
 PRED. ADV.TPS PR.PERS V.-PERF. PR.PERS PR.PERS
 c'est l'instant il a vendu lui la
 Riisa, à Ngora, la poule, c'est à l'instant qu'il la lui a vendu
- (32b) wo joonin o sottir-ii cofal ngal, e Ngora,
 PRED. ADV.TPS PR.PERS V.-PERF. NOM DET. PREP NOM
 c'est l'instant il à vendu poule à Risa
 C'est à l'instant qu'il l'a vendu à Ngora
- (32c) mi wi'-iino ke wo puccu
 PR.PERS V.-PERF. PR.REL PRED. NOM
 je avais dit que c'est cheval
- (32c) lacol bur-ukol woodufe ley aduna, kol Lisa
 NOM ADJ.-SUPERL. ADJ.-CL.NOM ADV.L NOM PR.DEM NOM
 queue le plus bon dans vie celui Issa
 J'avais dit que c'est le plus beau cheval de la vie, celui de Issa.

ou au contraire non-identifiable (ou identifiable mais intensifié) en (32d,e,f) :

- (32d) maw-dô, jabu buudî laam-dô, du dimm-i Aali, yeeso makko
 ADJ.-CL.NOM IMP. NOM NOM.-CL.NOM PRED. V.IMP. NOM ADV.L PR.PERS
 honorable prends argent chef aussi croit Aali devant lui
 Honorable, prend l'argent du chef, et l'argent aussi pense Ali, devant lui
- (32e) laam-dô yi'-ii mobel Aaba
 NOM-CL.NOM V.-PERF. NOM NOM
 chef a vu voiture Aba
- (32e) ngel, wo ngel o hokk-unoo mo
 DET. PRED. PR.DEM PR. PERS V.-PERF. PR.PERS
 la c'est celle il donnée lui
 Le chef a vu la voiture de Aba, c'est celle qu'il lui avait donnée
- (32f) duko mon dûud-uko ko, mi wi'-ii
 NOM ADJ.POSS ADJ.-CL.NOM DET. PR.PERS V.-PERF.
 brouhaha votre grand votre je ai dit
- (32f) on, wo huunde ko mi wid-aa
 PR.PERS PRED. NOM CONJ. PR.PERS V.-NEG.
 vous c'est chose que je n'aime pas
 Votre brouhaha, vous-ai-je dit, c'est une chose que je n'aime pas

Conclusion

L'application de la théorie du thème et du rhème sur les valeurs topicales et focales du fulfulde a permis de mieux approfondir l'étude de la présupposition et de l'emphase. Du point de vue de l'information, on peut dire que la phrase focale (clivée) présente un apport informatif coupé en deux éléments étroitement reliés, mais dont le premier élément est expressément mis au premier plan. Il apparaît alors comme le constituant le plus informatif de tout l'apport de l'énoncé, comme l'information la plus proprement nouvelle de l'énoncé, et donc comme l'élément essentiel de l'apport informatif de l'énoncé, auquel cas le second élément informatif, c'est-à-dire le contenu du reste de l'énoncé, passe au second plan, devenant ainsi parfois assez proche d'un simple report informatif. On voit que l'intonation change le contenu informatif de l'énoncé, qui n'est plus celui que laisserait prévoir les fonctions syntaxiques. On voit donc que la structuration syntaxique n'est pas la seule donnée qui permette de construire la structuration informative de l'énoncé, et que l'intonation est décisive quand il s'agit d'identifier ce que le locuteur considère comme l'apport ou comme la partie la plus informative de son énoncé. La phrase clivée a, pour sa part, une structure syntaxique particulière. L'accent de proéminence intonative change le contenu de l'énoncé selon le constituant syntaxique qui en est affecté et sa place dans la phrase. C'est ainsi qu'un énoncé contenant, du point de vue syntaxique, un sujet, un complément de verbe et un circonstant, n'apporte pas la même information accentuelle quand la focalisation intonative concerne celui des trois constituants.

Références bibliographiques

- AUGENDRE S., 2008.** « S+V+O : Ordres marqués et non marqués en italien », Discours 3, [en ligne] <http://discours.revues.org/index4653.html>
- AUGENDRE S., 2009.** « La focalisation contrastive en italien : une étude de cas », *Suvremena, Lingvistika* 68 : pp.183-206.
- JACQUEMIN B., 2004.** Analyse et expansion des textes en question-réponse, Proceedings of JADT 2004, Louvain-la-Neuve, mars 2004, pp. 633-641. ...
- BILOA, E., 1998.** *Syntaxe générative. La théorie des principes et des paramètres*. München 230p.
- BOLINGER D., 1985.** Two views on accent, *Journal of Linguistics* 21, New York, Lincom Europa, pp. 79-123
- BÜRING D., 1998.** *Focus and contrastive topic in complex modes of discourse*, ms page, web de l'auteur. 237p.
- CHAFE W., 1974.** *Language and consciousness*, *Language* 50-1 : pp. 111-133.
- CHAFE W., 1976.** *Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point view*, [Charles Li, ed.], Subject and topic, New-York, Academic Press. 322p.
- CHOMSKY N., 1985.** *The logical structure of linguistic theory*, New York & London, Plenum Press. Chicago: Chicago University Press, 485p.
- CREISSELS D., 2004.,** *Topicalisation et Focalisation dans le cours de syntaxe générale : Définitions et Remarques*, Chapitre 17, Combettes et al.(eds.), Paris, PUF, pp. 61-90.

- DIALLO A., 2007.** *Topic et Focus en fulfulde du BurkinaFaso*, Thèse de Doctorat P.h.D, Dép. de Linguistique de Vienne, Vol.1, N°1. Université de Vienne. P.U.A. Autriche. 200p.
- DRYER M., 1996.** *Focus, pragmatic presupposition, and activated propositions*, Journal of pragmatics 26, pp. 475-523.
- DUBOIS et al., 1973.** *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse. 514p.
- DELORT L., 2005.** Intégration d'informations sur la structure communicative dans *un système de génération de textes*, Mémoire de DEA en Linguistique Informatique, École Doctorale Sciences du Langage, Université Denis Diderot, Paris 7. 75-90p.
- GRAMMONT M., 1933.** *Traité de phonétique*. Paris. Delagrave, 480p.
- HALLIDAY M.A. K., 1967.** "Transitivity and theme in English", Journal of Linguistics 3: 117-274. "The place of functional sentence perspective in the linguistic description", in: Frantisek Danes (ed.), 43-53.
- HALLIDAY M.A.K., 1970.** Functional Diversity in Language as seen from a Consideration of Modality and Mood in *English. Foundations of Language: Internaional Journal of Language and Philosophy*, 6, pp 322-361.
- HALLIDAY M. & KIRKWOOD A., 1978.** *Language as social semiotic. The social interpretation of language and meaning*. Halliday, London , M.A.K. Edward Arnold. (eds.),
- HALLIDAY M. et al., 1985.** An introduction to functional grammar / M. A. K. Halliday. - London : Eds. Arnold, XXXV, 387 p.
- JACKENDOFF R., 1972.** *Semantic interpretation.in generative grammar*. Bloomington, Indiana University Linguistics Club, Cambridge CUP, 400p.
- LAMBRECHT K., 1981.** *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Lambrecht, Knud (eds.), Pragmatics & Beyond II:6: book. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins. 113p.
- LAMBRECHT K., 1987.** On the status of SVO sentences in French discourse. Typological Studies in Language. 11. R.S.Tomlin (eds.). *Coherence and grounding in discourse*. Amsterdam: Benjamins, pp. 217-261.
- LAMBRECHT K., 1994.** *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representation of discourse referents*. Syntax and Semantics 16. Lambrecht, Knud (eds.), Cambridge Studies in Linguistics 71. Cambridge: CUP. 336p.
- HOBÆK H. M., 2006.** La construction clivée en c'est...qui/que - étude contrastive français-norvégien, I: Michel Olsen & Erik H. Swiatek (red.), *XVI Congreso de Romanistas Escandinavos / XVI Congrès des Romanistes Scandinaves / XVI Congresso dei Romanisti Scandinavi / XVI Congresso dos Romanistas Escandinavos*. Department of Language and Culture, Roskilde University. ISBN 87-7349-684-7. ka-pittel
- MOREL M.-A. et al., 1998.** *Grammaire de l'intonation*, Gap, Ophrys, 231p.
- PERROT J., 1978.** "Fonctions syntaxiques, énonciation, information", in: BSL 73, pp. 85-101.
- PERROT J., 1994.** « Extraposition et structuration informative ». In BSL 78, Feuillet, Jack, (eds.). Paris, PUF, pp. 85-101.
- PRÉVOST S., 2009.** "Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes". In *Les linguistiques du détachement, actes du colloque international de Nancy*, B. C. e. F. N. D. Apothéloz (ed), 427-439. Bern: Peter Lang.
- ROBERT S., 2000.** « Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus ». In CARON, Bernard (éd.) *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain – Paris, Peeters, pp. 229-269.
- ROSSI M., 1981.** Prosodical aspects of speech production. In *Proceedings*. FASE., Nishinuma, Y and Rossi, Mario (eds). Venise, Copenhagen, PU. pp.125-158.

- ROSSI M., 1999.** L'intonation. Le système du français : description et modélisation. Gap, Paris, Ophrys. 237p.
- JULLIEN S., 2005.** "Introduction de référents dans des dialogues d'adolescents dysphasiques: le cas de la construction présentative clivée". In: S. Pekarek Doehler & M.-J. Béguelin (éds.), Grammaire, discours, interaction. La structuration de l'information, TRANEL 41, pp.49-68.
- TESNIERE L., 1962.** *Éléments de syntaxe structurale*, 1ère éd.: 1959, Paris, Klincksieck, 670p.
- YERO S., 1982.** *Grammaire Moderne du Pular*. Les nouvelles éditions africaines de Dakar, 233 p.
- KUNO S. et al., 1977.** Empathy and Syntax, *Linguistic Inquiry* 8, pp. 627-672.
- DRYER M., 1996.** Focus, pragmatic presupposition, and activated propositions, *Journal of pragmatics* 26, pp. 475-523.